



**REGLEMENT INTERIEUR DU
SERVICE RESTAURATION ET PERISCOLAIRE
ANNEE 2025-2026**

AGE

Le service est ouvert aux enfants scolarisés dans l'école de la Commune.

INSCRIPTIONS ET REGLEMENT

Le présent dossier doit être dûment rempli et complété par le dernier avis d'imposition des parents ou une attestation caf, ainsi qu'une attestation d'assurance (responsabilité civil) pour que l'enfant puisse bénéficier du service

Il est impératif de signaler la présence des enfants une semaine avant la semaine de consommation, et ce au plus tard le lundi avant 9H00 pour la semaine suivante. Par mail à l'adresse suivante periscolairevilledefloing@gmail.com

Aucune inscription ou indication de présence, ne peut se faire par téléphone ou SMS.

Il est possible d'inscrire l'enfant à l'année, si sa présence doit être régulière.

Lors des périodes de congés scolaires, la présence de l'enfant doit être indiquée la semaine qui précède les vacances.

Les enfants inscrits ne peuvent pas bénéficier du service le jour même de l'inscription.

En cas d'absence, il est nécessaire de prévenir 48 heures avant jours ouvrables (hors mercredi, samedi, dimanche), au quel cas le temps sera facturé (sauf maladie).

La présence doit être confirmée le jour de la venue de l'enfant par un ticket de cantine ou une carte de périscolaire.

En cas d'oubli de ticket « cantine », il sera mis à disposition des coupons pour informer de la présence de l'enfant à la cantine. En aucun cas, ces coupons ne remplacent les tickets, il vous faudra régulariser la situation au plus tôt.

Aucun enfant ne pourra bénéficier du service s'il n'est pas en possession de carte ou ticket de restauration.

Une permanence pour la vente des tickets de cantine et cartes de périscolaire se tiendra chaque lundi de 17H00 à 18H00 à la maison des oiseaux. Il vous est demandé de commander les tickets et les cartes avant lundi 12:00 et de les retirer lors de la permanence du soir.

Vous pouvez adresser votre commande aux agents du service ou par mail à l'adresse suivante periscolairevilledefloing@gmail.com

Il n'y a pas de permanence pendant les vacances scolaires. Le règlement se fait d'avance de préférence par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public.

La vente s'effectue exclusivement à la maison des oiseaux.

TARIF

Pour les familles au coefficient familial de moins de 2500€ :

Le tarif du ticket de cantine est de 6.40€. Il comporte le prix du repas, la surveillance et les activités.

La carte périscolaire est vendue 5,00 € pour 20 unités, soit 0,25 € par quart d'heure. Tout quart d'heure commencé est dû.

Pour les familles au coefficient familial de plus de 2500€ :

Le tarif du ticket de cantine est de 6.55€. Il comporte le prix du repas, la surveillance et les activités.

La carte périscolaire est vendue 6,00 € pour 20 unités, soit 0,30 € par quart d'heure. Tout quart d'heure commencé est dû.

Le service garderie sera facturé 0.50 € à un enfant inscrit non présent (sauf maladie).

Les enfants non inscrits mais présents sur la garderie du soir seront facturés 1€00 en plus, du temps de présence.

ASSURANCE

Chaque enfant doit être couvert par une assurance responsabilité civile individuelle extrascolaire (copie à joindre à la fiche de renseignements).

DONNEES TEMPORELLES

Le service est ouvert : De 7H30 à la rentrée des classes

Dès la fin de la classe jusque 13H30

De la sortie des classes à 18H00.

Les enfants qui ne mangent pas à la cantine ne peuvent en aucun cas être gardés par les surveillants de cantine ni à la sortie de midi, ni avant la rentrée de l'après-midi.

DONNEES SPATIALES

La restauration et la garderie ont lieu à la maison des oiseaux.

SANTE

Toute allergie alimentaire doit être signalée, afin d'éviter de servir un aliment qui ne convient pas.

Le personnel n'est pas habilité à donner de médicaments.

RECOMMANDATIONS

Certaines règles sont à respecter pour le bon fonctionnement et notamment le respect des enfants entre eux et des enfants envers les adultes. **Toute indiscipline notoire pourra être sanctionnée d'exclusion.**

Les enfants repartant seuls ou souhaitant partir dès les devoirs finis doivent si ce n'est pas indiqué sur la fiche d'inscription, donner une attestation écrite des parents.

Prévenir le service en cas d'arrivée tardive.

Signaler les changements de présence par un mot écrit.

Le goûter n'est pas fourni.

Aucun objet dangereux ou de valeur doit être introduit. L'organisateur décline toutes responsabilités en cas de perte ou vol.

Vous pouvez prendre connaissance des menus de la cantine et connaître les dernières informations sur le site www.villedefloing.com ou sur le blog de l'école.

SERVICE CANTINE / PERISCOLAIRE
ANNEE 2025- 2026

NOM et prénom de l'enfant Garçon Fille
Date de naissance/...../..... Lieu de naissance
Ecole fréquentée PRIMAIRE MATERNELLE
ClasseNom de l'enseignant.....
Enfant moins de 6 ans
Repas sans porc Repas végétarien
NOM et prénom du responsable légal
Adresse
.....
Adresse mail/.....
Téléphone//
Domicile.....Portable.....Travail.....
Employeur Père Mère
N° CAFN° MSA.....
N° Sécurité Sociale.....
Assurance Responsabilité civile individuelle :
CompagnieN°.....(joindre 1 attestation)

Personne à contacter en cas d'urgence

NOM Prénom
Tél.OU

NOM Prénom
Tél.OU

Personne autorisée à venir chercher l'enfant en plus du père ou de la mère

.....
.....
.....

AUTORISATION DU RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT

Je soussigné (e)responsable de l'enfant

- Autorise celui-ci à repartir seul du Service Périscolaire :

Dès la fin des devoirs OUI NON

A 18H00 OUI NON

A Floing, le Signature

- Autorise gracieusement la publication d'image de mon enfant sur les supports de communication de la mairie de Floing

A Floing, le Signature

Je soussigné (e)responsable de l'enfant

. déclare avoir pris connaissance de l'organisation et du fonctionnement du service, je les approuve et m'engage à les respecter

. certifie que les renseignements portés sur le présent dossier sont exacts.

A Floing, le Signature



FICHE SANITAIRE DE LIAISON
DOCUMENT CONFIDENTIEL
Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR :
PRENOM :
DATE DE NAISSANCE :
SEXE : M F

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

Table with 5 columns: VACCINATIONS OBLIGATOIRES, Oui/Non, DATES DES DENIERS RAPPELS, VACCINS RECOMMANDÉS, DATES. Rows include Diphtérie, Tétanos, Poliomyélie, Rubéole-Orillons-Rougeole, Hépatite B, Pneumocoque, BCG, and Autres (préciser).

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids : kg; Taille : cm (informations nécessaires en cas d'urgence)
S'agit-il d'un traitement médical pendant le séjour ? Oui Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).
Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTAIRES
MEDICAMENTEUSES
AUTRES (animaux, plantes, pollen) :
Précisez :

Si oui, joindre un certificat médical précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser
non

3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...

4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : PRÉNOM :
ADRESSE :
TEL DOMICILE : TEL TRAVAIL :
TEL PORTABLE :
Responsable N°2 : NOM : PRÉNOM :
ADRESSE :
TEL DOMICILE : TEL TRAVAIL :
TEL PORTABLE :

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT :

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les actualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date :
Signature :

Coupon de remplacement de ticket de restauration,

Ces coupons ne remplacent pas les tickets, merci de régulariser la situation au plus tôt.

date	/	/
nom		
prénom		
classe		

Coupon de remplacement de ticket de restauration,

Ces coupons ne remplacent pas les tickets, merci de régulariser la situation au plus tôt.

date	/	/
nom		
prénom		
classe		

Coupon de remplacement de ticket de restauration,

Ces coupons ne remplacent pas les tickets, merci de régulariser la situation au plus tôt.

date	/	/
nom		
prénom		
classe		

Coupon de remplacement de ticket de restauration,

Ces coupons ne remplacent pas les tickets, merci de régulariser la situation au plus tôt.

date	/	/
nom		
prénom		
classe		

POUR BENEFICIER DES
SERVICES CANTINE ET PERISCOLAIRE
POUR L'ANNEE 2025-2026

LES ENFANTS DEVRONT ETRE INSCRITS

A LA MAISON DES OISEAUX

(Rue du 29 aout 1944 08200 Floing)

LES 25 ET 26 AOUT 2025
SUR RENDEZ-VOUS
RENSEIGNEMENTS AU
06/78/06/52/19

**LES INSCRIPTIONS DE L'ANNEE
PRECEDENTE NE SERONT PLUS
VALABLES**

